



Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Étalon de permanganate de potassium, 89.1 mg/L

Numéro de Produit: 6354

Autre Identification des Numéros de Produit: 6354-1, 6354-16, 6354-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Ce produit n'est classé dans aucune classe de danger du SGH.

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes Aucun n'est requis.

Mot de Signal: Aucun n'est requis.

Fiche de Données de Sécurité

Mentions de Danger: Aucun n'est requis.

Conseils de Prudence: Aucun n'est requis.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	99.99
Permanganate de potassium	KMnO ₄	158.03 g/mol	7722-64-7	< 0.1

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, diluer immédiatement avec de l'eau, faire vomir et contacter un médecin. Peut irriter les zones de contact. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNÉCITÉ: Une exposition prolongée ou répétée Peut provoquer une dermatite.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Portez un EPI approprié en fonction de la taille et de la nature du déversement. En règle générale, portez des lunettes de sécurité et des gants.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber avec un matériau approprié et traiter comme un déchet normal. De petites quantités de liquide peuvent être rincées à l'égout avec un excès d'eau. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Permanganate de potassium (7722-64)	TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter, as Mn); 0.1 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Mn)" As Manganese inorganic compounds [RR-03861-9]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Permanganate de potassium (7722-64)	PEL-Ceiling	USA	"5 mg/m ³ Ceiling (as Mn)" As Manganese compounds [RR-00602-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Permanganate de potassium (7722-64)	TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter, as Mn); 0.1 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Mn)" As Manganese inorganic compounds [RR-03861-9]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Permanganate de potassium (7722-64)	PEL-Ceiling	USA	"5 mg/m ³ Ceiling (as Mn)" As Manganese compounds [RR-00602-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Permanganate de potassium (7722-64)	PEL-Ceiling	USA	5 mg/m ³ Ceiling (as Mn)	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Permanganate de potassium (7722-64)	PEL-Ceiling	USA	"5 mg/m ³ Ceiling (as Mn)" As Manganese compounds [RR-00602-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Permanganate de potassium (7722-64)	TLV-TWA	USA	0.02 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter, as Mn); 0.1 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Mn)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Permanganate de potassium (7722-64)	PEL-Ceiling	USA	"5 mg/m ³ Ceiling (as Mn)" As Manganese compounds [RR-00602-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.



Fiche de Données de Sécurité

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide mauve

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: 0.0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: 100°C - 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.00

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.



Fiche de Données de Sécurité

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Agents réducteurs, inflammables, matières organiques réactives, métaux, acide sulfurique.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : 1090 mg/kg (Permanganate de potassium), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.



Fiche de Données de Sécurité

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimiques

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "100 lb final RQ

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): 100 lb final RQ

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): 45.4 kg final RQ

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): 45.4 kg final RQ" As Potassium permanganate [7722-64-7]

Fiche de Données de Sécurité

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Manganese part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N450)" As Manganese compounds [RR-00602-0]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): 1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Manganese part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N450)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "Present" As Potassium permanganate [7722-64-7]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "Environmental hazard" As Manganese compounds [RR-00602-0]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "Environmental hazard" As Permanganic acid (HMnO₄), potassium salt [7722-64-7]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): Danger environnemental

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "sn 1578" As Potassium permanganate [7722-64-7]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "SN 2324 500 lb TPQ (Category Code N450. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Manganese compounds [RR-00602-0]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "sn 2324" As Manganese compounds [RR-00602-0]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): sn 1578

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): sn 2324

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): SN 2324 500 lb TPQ (Category Code N450. Includes any unique chemical substance that contains named metal as part of that chemical structure)

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "Present" As Potassium permanganate [7722-64-7] (DSL)

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "Present (ACTIVE)" As Permanganic acid (HMnO₄), potassium salt (1:1) [7722-64-7]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present [XU] (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): Present [XU] (ACTIVE)

Fiche de Données de Sécurité

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): "231-760-3" As Potassium permanganate [7722-64-7]

Permanganate de potassium (CAS # 7722-64-7): 231-760-3

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

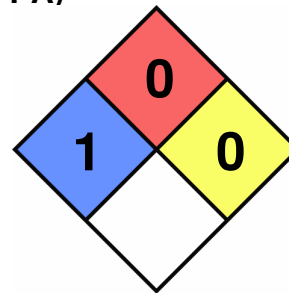
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-04-06

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.